



CDEN

Mardi 10 décembre 2019

Déclaration UNSA Éducation

Mesdames et Messieurs,

Une nouvelle fois, à ce bilan de rentrée, que ce soit dans le 1^{er} ou le 2nd degré de l'enseignement public, il y a eu de grosses erreurs dans les prévisions d'effectifs. Mais la baisse des moyens est bien là, impactant les écoles et les établissements, contribuant ainsi à la détérioration des conditions de travail de nos collègues qui ne peuvent ainsi « vivre leur métier » sereinement et compromettant la réussite de nos élèves.

Dans le 1^{er} degré, peut-on parler d'une gestion équitable des moyens entre l'enseignement privé sous contrat et l'enseignement public ? Avec une prévision à - 632 élèves, l'enseignement privé perd 8,32 postes ; avec une prévision à - 685 élèves, l'enseignement public doit renoncer à 18 postes. Pour des prévisions équivalentes, le différentiel est de 10 postes, en moins pour le public ! Maintenant, au regard des constats, la baisse du nombre d'élèves dans le privé a été conforme à la prévision, mais pas pour le public. L'erreur est importante : la baisse est de 349 élèves, soit une erreur de 336 élèves par rapport à la prévision ! Sur les trois dernières années, 804 élèves n'ont pas été comptabilisés : 245 en 2017, 223 en 2018 et 336 élèves cette année. Cela fait beaucoup trop. Ce sont des élèves qu'il a bien fallu accueillir malgré les diminutions de postes et les dédoublements des CP et CE1 en REP.

Pourtant l'UNSA Éducation ne cesse de prévenir l'administration que les prévisions qu'elle fait sont très pessimistes. La Vendée est un département attractif. Depuis 2016, le taux de croissance de la population vendéenne est compris entre 0,3 et 0,5 %, soit en moyenne 2800 habitants en plus par an. Le taux de chômage est de 6,5% en Vendée, soit près de 2 points de moins que le taux national qui est à 8,2 %. Parmi ces nouveaux habitants, il y a des familles qui inscrivent leurs enfants dans le réseau public.

L'UNSA Éducation craint que ces estimations pessimistes arrangent l'administration car cela lui permet de justifier ces retraits très importants de postes. Cette gestion des moyens est injustifiable pour nos collègues qui ont des classes surchargées, à plus de 30 élèves par classe, notamment en maternelle. Lors du dernier Conseil Académique de l'Éducation Nationale, Monsieur le Recteur a reconnu s'être trompé pour la Vendée. L'UNSA Éducation espère que les 804 élèves non comptabilisés ces trois dernières années soient pris en compte dans la prochaine dotation !

Dans le 2nd degré, le constat est en partie le même, particulièrement pour les collèges. 187 élèves de plus que la prévision et qu'il a donc fallu accueillir dans les établissements. De plus, dans les lycées, si les prévisions n'ont pas été totalement à la hauteur des attentes, la hausse reste là. Avec les réformes dans les formations générales et professionnelles, elle est difficile à absorber faute de moyens supplémentaires

La dotation horaire globale est toujours aussi morcelée ; beaucoup de BMP et de CSR/CSD, plus qu'en 2018. Ces petits bouts d'heures sont souvent pris par des contractuels (58 BMP incomplets).

Concernant l'ASH, les ULIS école sont remplies, et les ULIS collège débordent ! Combien de projets de créations d'ULIS sont à l'étude ? Combien d'élèves avec notification MDPH sont en attente d'une place ? Pour l'UNSA Éducation, l'État doit se donner les moyens de sa politique d'école inclusive débutée avec la loi de 2005.

Martinet, la Boissière-de-Montaigu, Mâché, et Givrand sont toujours des communes sans école publique, malgré la présence d'associations de parents qui demandent leur ouverture, qui souhaitent un service

publique d'éducation laïque et gratuit de proximité. Il est dommage que des élus s'enferment dans des positions dogmatiques, pro privé, et ne soient pas contraints par les services de l'État de faire évoluer leur politique au profit de tous. L'Unsa Éducation défend une Éducation Nationale réunissant tous les citoyens de chaque commune.

Ce CDEN va se dérouler dans un contexte particulier. Tout d'abord, la réforme des retraites proposée par le Gouvernement ne satisfait que peu de monde, et surtout pas les enseignants qui verraient leur pension baisser lourdement s'il n'y a pas une inflexion forte gouvernementale. Et d'autre part, l'UNSA Éducation de Vendée a la tristesse de vous communiquer le décès de Monsieur Jean-Claude Manceau, un militant de longue date, grand défenseur de l'école publique et de la laïcité. Nous lui rendons hommage.

Les représentants de l'UNSA-Éducation.